

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2023**  
**CONVOCAATION DU 06 FEVRIER 2023**

**Président** : Monsieur MERLO Olivier.

**Présents** : M. VASSEUR Dany, Mme LEMAIRE Anne, M. SPECQUE Eddie, M. VASSEUR Eric, Mme VASSEUR Muriel, M. CARTIAUX Roger, M. EVRARD Christophe, Mme Céline SPECQUE, M. CARPENTIER Lionel, Mme WEPIERRE Delphine, M. DEBROUCKER Gilles, M. DEREU Michel, M. DUFOUR Freddy, M. BAROUX Christophe.

**Absent** : Néant.

**Retard excusé pour raisons personnelles** : Monsieur Lionel CARPENTIER est arrivé à 18h45 et Madame SPECQUE Céline est arrivée à 19h50.

**Secrétaire** : Monsieur SPECQUE Eddie.

Adoption du compte-rendu de la réunion du 17 Janvier 2023  
 Et Lecture de l'ordre du jour

**N°69 : Ouverture des plis des offres pour la vente de bois :**

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de l'urne contenant les différentes offres déposées pour la vente du bois. 13 enveloppes sont ainsi dénombrées.

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de ces enveloppes et à la lecture des offres.

Le détail de toutes ces propositions est joint au présent compte rendu pour affichage dans les conditions habituelles. Le dépouillement des offres a déterminé l'attribution de 15 lots sur les 17 proposés à la vente.

4 acheteurs (dont le détail est également joint pour affichage) ont ainsi été désignés.

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'un courrier sera adressé à chaque acheteur pour les informer de l'attribution du ou des lots remportés et les conditions de règlement. Un courrier sera également adressé à chaque postulant non retenu.

Monsieur le Maire indique que le produit de cette vente participera au financement de l'entretien des dernières plantations communales.

N°	Nom de la Voirie	Arbre ou Taillis	Stères Estimés	Mise à Prix	Offre au plus offrant retenue	Acquéreur
5	Rue Loquin	Arbre	12	180,00 €	270,00 €	HAPPE Guillaume
6	Rue Loquin	Arbre	12	180,00 €	270,00 €	HAPPE Guillaume
7	Rue Loquin	Arbre	4	60,00 €	101,00 €	DUMANOIR Clément
8	Rue Loquin	Arbre	1	15,00 €	26,00 €	DUMANOIR Clément
9	Chemin de Saint-Pierre	Arbre	4	60,00 €	101,00 €	DUMANOIR Clément
10	Chemin de Saint-Pierre	Arbre	6	90,00 €	151,00 €	DUMANOIR Clément
11	Rue aux Arbres Maisnil-Boutry	Arbre	1,5	22,50 €	30,00€	CANU Cédric
13	Rue de la Herse	Arbre	2	30,00 €	52,60 €	EVARD Julien
14	Haut de la Claire Epine	Talus	4	60,00 €	_ €	
15	Rue de la Claire Epine	Taillis	4	60,00 €	60,50 €	EVARD Julien
16	Rue de la Claire Epine	Arbre/Talus	4	60,00 €	80,00 €	CANU Cédric
17	Rue de la Claire Epine	Arbre/Talus	4	60,00 €	_ €	

### **Arrivée de Lionel CARPENTIER à 18h45**

#### **N°70 : Délibération sur l'organisation du temps scolaire :**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a été destinataire d'un message de Madame DELPLACE, Directrice du RPI par intérim.

A la demande de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Pas-de-Calais, il est demandé aux communes concernées de délibérer sur l'organisation du temps scolaire - O.T.S avec possibilité de modifier l'organisation de la semaine scolaire ou de reconduire l'O.T.S des écoles du RPI à l'identique.

Avant de procéder à la délibération et au vote, Monsieur le Maire indique que Mme la Directrice du RPI par intérim a précisé que l'ensemble des enseignants du RPI souhaitent une reconduction du temps scolaire à l'identique, soit 4 jours par semaine. Monsieur le Maire précise que les organisations du temps scolaire sont arrêtées pour une durée maximum de trois ans.

**Pour : 14 ; Contre : 0 ; Abstention : 0**

Le conseil municipal vote à l'unanimité la reconduction de l'organisation du temps scolaire à l'identique

### **Arrivée de Céline SPECQUE à 19h50**

#### **Informations et questions diverses :**

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a été destinataire d'une invitation à comparaître pour défendre les droits de la commune devant le Tribunal judiciaire de St Omer lors de l'audience du 6 mars prochain.

Cette invitation s'inscrit dans le cadre d'affaire de vol par effraction survenue en 2019 au niveau des vestiaires du stade de foot.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la commune sera partie civile dans le cadre de cette affaire et que le montant des dégradations sera réclamé au titre des dommages et intérêts.

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a rencontré le représentant de la région en charge des transports scolaires (RPI, collèges et lycées). Le but de cette rencontre était d'établir un bilan des arrêts des bus (marquage, abris-bus...) et des itinéraires empruntés. De nombreuses irrégularités ont été relevées. Un bilan écrit nous sera adressé. Monsieur le Maire indique que certains travaux pourront être subventionnés par la région à hauteur de 80%.

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Conseil départemental a adopté le 30/01/2023, le projet de réalisation de travaux sur le chemin GRÂCE (aménagement d'un escalier au niveau du chemin du christ).

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le partenariat avec les communes de Nielles et Seninghem sera renouvelé cette année pour participer aux activités du centre aéré de ces 2 communes voisines.

- Monsieur le Maire informe qu'un chien errant a été capturé par la société Opale Capture environnement. Ce chien a été transféré à la fourrière de Longuenesse et le propriétaire a récupéré son animal le jour même.

L'ensemble des frais (capture et transfert) d'un montant de 150 euros seront réclamés au propriétaire identifié.

- Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dany VASSEUR, 1er Adjoint en charge des bâtiments communaux. Monsieur VASSEUR rappelle à l'Assemblée que les écoles et les sanitaires ne sont pas aux normes pour les personnes à mobilité réduite P.M.R.

Des devis ont été sollicités pour une installation de sanitaires de type bungalow.

Une étude sera également réalisée pour la création d'une plateforme adaptée pour desservir l'ensemble du bâtiment (côté cours).

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'une obligation non respectée par la commune qu'il conviendra exécuter dans les meilleurs délais.

- Monsieur le Maire donne la parole à Madame Anne LEMAIRE, 2nde Adjointe en charge de l'embellissement et des espaces verts.

Madame LEMAIRE indique à l'Assemblée que 3 espaces communaux ont été nettoyés et débarrassés des plantations. Ces zones seront réaménagées et replantées suivant le budget et les disponibilités de chacun.

- Madame Muriel VASSEUR souhaite attirer l'attention de l'Assemblée sur le manque de respect de certains parents d'élèves lors de la sortie des écoles. Monsieur le Maire indique qu'il a déjà alerté les services de la gendarmerie de Lumbres afin de sensibiliser et/ou sanctionner les mauvais stationnements. Par ailleurs, Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a sollicité plusieurs entreprises locales pour sécuriser les abords immédiats des écoles (pose de nouvelles barrières, meilleure visibilité du passage piéton et du parking, délimitation des places de parking,...). Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg et sera inscrit au budget 2023. Monsieur le Maire indique qu'il sollicitera une subvention au titre des amendes de police.

- Monsieur Eric VASSEUR indique à l'Assemblée que les derniers remplacements d'arbres non repris sont désormais terminés. Il indique également avoir constaté que certains agriculteurs débordaient quelque peu sur certains espaces communaux boisés. Monsieur le Maire indique que ce point sera vérifié et que les agriculteurs concernés seront sensibilisés sur la nécessité de respecter ces plantations.

Monsieur Lionel CARPENTIER précise que les récentes plantations nécessitent un soin particulier pour améliorer leur reprise et leur développement. Monsieur le Maire indique que cette tâche est dévolue à l'agent municipal chargé de l'entretien des espaces verts. Ce travail sera donc effectué par ses soins selon ses disponibilités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Pour Extrait :  
Le Président,

A Vaudringhem, le 21 Février 2023  
(Cachet)